



## Projets d'intégration de l'OIM

---



Organisation internationale pour les migrations  
(OIM)

Juillet 2006

## 2

Les projets décrits ci-dessous sont des projets de l'OIM dans lesquels l'intégration est soit un élément primordial, soit un élément parmi beaucoup d'autres. L'intégration est souvent un volet d'autres projets de l'OIM dans des domaines tels que la migration de main-d'œuvre, la coopération technique et la formation des migrants. Elle est un élément d'une approche globale de la gestion des migrations.



## Intégration sociale et professionnelle



### La voie du progrès (Grèce)

Ce projet vise à aider les migrants, les réfugiés et les rapatriés et a pour but de favoriser, dans des conditions équitables, leur participation au tissu social grec, moyennant a) la fourniture au groupe cible des compétences sociales nécessaires au succès de son intégration, et b) la sensibilisation de l'opinion publique afin de lutter contre les stéréotypes xénophobes.

Le nombre total escompté des bénéficiaires est de 375. Ce chiffre se décompose comme suit : rapatriés : 50, réfugiés : 75, migrants : 250.

Afin d'acquérir les compétences sociales susmentionnées, un certain nombre de membres du groupe cible participeront à un programme de « séances axées sur le soutien social ». Ces séances se tiendront sur un plan individuel et/ou en groupe.

Elles apporteront aux bénéficiaires un soutien psychologique et social, ainsi qu'une information et une orientation multidimensionnelles concernant la disponibilité de structures préexistantes capables d'apporter des services d'intégration au groupe cible et, de manière générale, sur le cadre complet des droits et des obligations qui sont les leurs en Grèce.

3

Dans le cadre de ce projet, les bénéficiaires seront aidés à pratiquer avec succès l'une quelconque des politiques actives de l'emploi actuellement en vigueur, à savoir la préformation, la formation, l'emploi, l'auto-emploi ou encore l'acquisition d'une expérience professionnelle. Ce projet est soutenu par le Fonds social européen et par le Gouvernement grec.



### Intégration d'étrangers par le biais de la formation professionnelle des jeunes et des chômeurs (Estonie)

Ce projet concerne les opportunités de formation professionnelle en quatre mois offertes à 200 jeunes chômeurs étrangers résidant dans le Conté d'Ida-Virumaa en Estonie. Une formation sera ainsi dispensée dans les domaines suivants : mécanique automobile, charpenterie, travail en cuisine, informatique et comptabilité, travaux de secrétariat (tenue de registre), services hôteliers, vente (domaine commercial), couture, travaux de construction (intérieur et extérieur), électricité et pose de sanitaires. Ce projet offre également aux participants un « bagage » d'outils et instruments ainsi qu'une formation professionnelle pratique en entreprise. La formation doit faciliter l'entrée sur le marché du travail et l'intégration dans la société estonienne démocratique et pluraliste, tout en contribuant positivement au développement intégral de la région du Nord-Est. Des cours de langue estonienne seront en outre offerts durant ces stages.



### Aide directe aux entreprises mises sur pied par des immigrés (Russie - régions de Belgorod, Bryansk, Voronezh et Tambov)

Ce projet contribue à l'intégration locale et à l'autosuffisance des populations ayant dû migrer contre leur gré dans quatre régions de Russie (Belgorod, Bryansk, Voronezh et Tambov) moyennant la fourniture de subventions ou de micro-crédits devant per-

mettre l'expansion ou la création de petites entreprises. Cet objectif s'accorde avec les buts définis dans les activités de suivi mises sur pied par l'OIM au lendemain de la Conférence de la CEI, et aussi avec les priorités des services fédéraux russes de migration et les plans régionaux de développement économique. Ce projet vise 20 petites entreprises mises sur pied par des migrants et dont pourront bénéficier quelque 10.000 migrants vivant dans les centres d'accueil temporaires ou des villages de migrants des régions susmentionnées, l'objectif étant de :

- soutenir la création d'une centaine de nouveaux emplois pour les migrants et la population locale ;
- apporter une formation aux compétences de base en matière de gestion à l'intention de 40 migrants entrepreneurs ;
- fournir une formation professionnelle et/ou des services consultatifs à une centaine de personnes (migrants et résidents locaux) ;
- apporter un élan supplémentaire au développement économique régional.

### **Mesures systémiques destinées à favoriser l'intégration sociale et la politique de l'emploi en faveur des travailleurs migrants en Italie (Italie)**

Les objectifs spécifiques du projet sont:

- 1) favoriser le recours aux services d'emploi et de recrutement coordonnés au plan national ;
- 2) encourager le processus de mise en concordance de l'offre et de la demande de main-d'œuvre par un travail de programmation en vue de la constitution d'une base de données de la main-d'œuvre étrangère ;
- 3) promouvoir l'intégration sociale et l'insertion des migrants dans le marché du travail.

### **nouvelle approche (monde entier)**

Ce projet est une initiative de partenariat en matière de développement mettant surtout l'accent sur les problèmes de discrimination et d'inégalité sur lesquels butent les migrants handicapés dans leurs tentatives pour pénétrer le marché du travail. L'OIM a l'intention d'œuvrer en partenariat avec la confédération nationale des handicapés et dix autres entités partenaires en vue de promouvoir l'intégration socio-économique des migrants handicapés, notamment en mettant au point et en encourageant les méthodes et les services susceptibles de leur faciliter l'accès ou le retour au marché du travail.

Ce projet doit faciliter la création d'un réseau de migrants handicapés et de prestataires de services liés à l'intégration. Le réseau en question doit soutenir les migrants handicapés dans leurs tentatives d'insertion professionnelle en leur offrant l'accès à l'information concernant les opportunités d'emploi et en facilitant la communication avec les prestataires de services. Par l'entremise de ce projet, l'OIM participera également à des séminaires de formation destinés aux travailleurs sociaux et aux conseillers des agences pour l'emploi dans le but de lutter contre la discrimination et de favoriser la diversité.



# Intégration des groupes ethniques et des femmes migrantes



## Renforcement des capacités des autorités kirghizes dans l'optique d'améliorer la législation sur les rapatriés de souche kirghize (Kirghizistan)

Ce projet met l'accent sur la régularisation du processus de rapatriement des Kirghizes de souche en République kirghize et vise à assurer la saisie et la tenue de données en la matière et à favoriser une installation en bon ordre dans les régions concernées de la République.

Il est censé créer les conditions propices à l'intégration des Kirghizes de souche rapatriés de l'étranger par les moyens suivants:

- en veillant au respect du droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, comme le prévoit la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies ;
- en créant des conditions propices à l'intégration et à l'adaptation socio-économique des Kirghizes de souche dans la société locale, ce qui suppose de leur accorder le droit au travail, à l'éducation et à la liberté de circulation ;
- en protégeant les intérêts des Kirghizes de souche qui rentrent dans leur patrie historique ;
- en veillant à faire respecter l'égalité entre les sexes.

5



## Recherche sur les restrictions internes à l'entrée sur le marché du travail tchèque de certains groupes ethniques : les Vietnamiens et les Ukrainiens (République tchèque)

Ce projet fait suite aux conclusions et aux recommandations de la recherche effectuée en 2003 sur le thème « Intégration des étrangers et soutien aux organisations et aux associations de travailleurs étrangers en République tchèque ». Il englobera des sujets complémentaires se rapportant au marché du travail en République tchèque, à savoir :

- les restrictions à l'entrée sur le marché du travail tchèque de différents groupes ethniques tels que les Vietnamiens et les Ukrainiens ;
- les différences culturelles dans l'approche du marché du travail tchèque ;
- la comparaison des données recueillies auprès de groupes étrangers avec un échantillon de recherche effectué par la République tchèque.



## Surveillance des localités roms de la République tchèque victimes d'exclusion sociale (République tchèque)

Ce projet doit aider à renforcer les connaissances du Gouvernement de la République tchèque concernant l'état de la migration rom slovaque. Le matériel sophistiqué mis à sa disposition doit permettre d'évaluer les besoins des autorités locales en ce qui concerne la migration des Roms slovaques et les localités roms confrontées, à des degrés divers, à un problème de déchéance sociale.

Ce projet doit déboucher sur la présentation d'un rapport complet sur la migration, la situation des localités roms de la République tchèque et l'immigration des Roms slovaques sur le territoire. Viendront s'y ajouter l'analyse faite par les médias des problèmes auxquels sont confrontés les Roms, ainsi qu'une évaluation des pratiques actuelles en matière d'intégration.

## **Partenariats pour une activation professionnelle des Roms par l'entremise d'instruments de l'économie sociale (Pologne)**



Ce projet contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la population rom en Pologne en mettant ses membres en mesure de travailler et de pourvoir à leur subsistance, tout en les rendant autonomes et en les aidant à regagner un peu d'amour-propre. Il contribue en outre à favoriser l'intégration des Roms sur le marché du travail en Pologne. Cela peut se faire moyennant l'amélioration des moyens permettant de tester l'activité professionnelle des Roms et en créant des coopératives spécialement conçues pour offrir des emplois s'accordant avec les besoins et les capacités des communautés roms locales. Quatre coopératives de ce type seront ainsi mises sur pied dans différents environnements sociaux. Leurs profils seront basés sur les compétences, les capacités et le potentiel de travail des membres de ces communautés. Ils seront également basés sur les compétences qu'ils peuvent facilement acquérir, en fonction de règles générales élaborées dans l'optique de programmes d'emploi par les agences de la communauté internationale. Une formation pertinente en amont et un encadrement seront assurés au personnel des coopératives durant toute la durée du projet. Les résultats de ce dernier seront présentés à l'occasion d'un séminaire, et un ouvrage bilingue polonais-anglais sera publié dans le cadre du projet.

## **L'intégration par le biais de la formation (Estonie)**



Ce projet est la continuation des activités entreprises par un projet conjoint OIM-OSCE en 1998 (« L'intégration par la formation – un projet conjoint OIM-OSCE en faveur des femmes estoniennes et étrangères »). Il a pour but de contribuer à l'intégration des femmes étrangères dans une société multiculturelle et pluraliste par le renforcement du développement socio-économique des femmes socialement vulnérables. Le projet doit principalement mettre l'accent sur deux grands domaines de formation : a) renforcer les capacités linguistiques d'environ 150 femmes étrangères vulnérables sur le plan social ; et b) fournir une formation sur la participation à la communauté par des activités axées sur la création d'ONG et l'organisation de séminaires.



## **Projet d'enquête sur les femmes vietnamiennes réinstallées au titre du programme de réinstallation de réfugiés indochinois de 1979 (Japon)**



Ce projet doit renforcer l'intégration et la prise d'autonomie des femmes migrantes vietnamiennes réinstallées au Japon au titre du programme de réinstallation de réfugiés indochinois de 1979. Dans ce but, l'OIM réalisera une enquête étalée sur 12 mois dans trois secteurs du projet pour laquelle seront menés des entretiens personnels où les personnes interrogées décriront leur vécu, avec des questionnaires envoyés par courrier, dans le but d'identifier et d'analyser les questions d'intégration auxquelles sont confrontés les membres du groupe cible. Le projet apportera d'importantes informations devant permettre d'examiner de manière plus exhaustive la situation des femmes vietnamiennes au Japon. Il sera également profitable au processus d'intégration. Les résultats de l'enquête seront présentés de manière particulièrement lisible, pour permettre au groupe cible d'identifier rapidement les services compétents en mesure d'apporter des réponses aux problèmes soulevés. Le résultat de l'enquête sera traduit en vietnamien, en anglais et en japonais en vue d'être largement distribué dans les régions concernées par le projet.



## Besoin de migrants de sexe féminin dans les sociétés vieillissantes (Pologne)

Ce projet a pour but de réunir des connaissances sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes migrantes au cours d'une vie et sur les besoins de renforcement des possibilités d'intégration économique et sociale de ces dernières, et aussi de recenser les besoins d'interaction entre les migrants et la population nationale dans le pays d'accueil dans une perspective d'intégration. Le projet vise également à créer une plateforme de connaissances pouvant servir à des débats politiques entre les parties prenantes politiques clés, et contient des recommandations concernant les besoins des migrants ainsi que les politiques et les services de soutien axés sur leur intégration dans une Europe dont la population vieillit.



## Recherche et information publique



### Conséquences des migrations et mécanismes possibles de soutien (Philippines et Italie)

Ce projet doit aider le Gouvernement philippin à acquérir la capacité lui permettant de renforcer les services sociaux mis sur pied à l'intention des travailleurs philippins de l'outremer et des membres de leur famille, ainsi que des migrants qui rentrent au pays. Il contribuera également aux efforts déployés par le Gouvernement italien pour faciliter l'intégration des travailleurs philippins dans la société italienne.



Cette recherche vise à :

- constituer des données de base sur le profil des travailleurs philippins de l'outremer en Italie ;
- réunir des informations sur la situation des travailleurs philippins de l'outremer se trouvant en Italie, quant à leur statut au regard de l'emploi, à leurs conditions sur le plan socioculturel et à leur accès aux mécanismes de soutien existants ;
- déterminer de quelle manière la séparation a pesé sur les relations entre les travailleurs philippins se trouvant en Italie et les membres de leur famille restés aux Philippines ;
- analyser ceux des facteurs migratoires qui pèsent le plus sur la vie familiale (sexe, durée du séjour, statut d'immigré, âge, etc.) ;
- déterminer dans quelle mesure les mécanismes de soutien existants sont adéquats et efficaces, et aussi dans quelle mesure les migrants et leur famille sont informés de ces mécanismes ;
- évaluer les intentions et le niveau de préparation des travailleurs philippins de l'outremer concernant la perspective d'un retour aux Philippines.



### Intégration des migrants (Lettonie)

En coopération avec le Gouvernement letton et en partenariat avec Caritas, la Croix-Rouge lettone et la municipalité de Liepaja, l'OIM participe à la mise sur pied d'un système efficace d'intégration sociale et professionnelle des demandeurs d'asile et des migrants dans la société lettone. Les activités de ce projet seront principalement centrées sur l'étude des comportements à l'égard des migrants et sur un travail de

sensibilisation à la présence des migrants et aux avantages du multiculturalisme de manière générale.

## Évaluation des centres nationaux d'appui à l'immigration (Portugal)



Deux centres nationaux d'appui à l'immigration (CNAI) ont été mis sur pied à Lisbonne et à Porto par le Haut Commissariat à l'immigration et aux minorités ethniques (ACIME). Ces centres sont censés apporter une réponse intégrée, efficace et humaine aux problèmes d'intégration que rencontrent les migrants. En raison du caractère changeant de la migration et des besoins des migrants, l'ACIME a décidé d'évaluer les résultats de ces centres au terme d'une année de fonctionnement afin d'apporter des améliorations et d'effectuer un recentrage des activités s'il y a lieu. À la demande de l'ACIME, l'OIM a entrepris l'évaluation des résultats généraux obtenus par les centres en mettant l'accent sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de l'Initiative. Cette évaluation portera également sur la transférabilité du concept, et identifiera et proposera des moyens devant permettre de partager cette expérience avec d'autres pays de l'UE, le cas échéant.



## Aide aux gouvernements et aux fonctionnaires nationaux

### Amélioration des interventions socio-sanitaires en Méditerranée (Italie)



Ce projet vise à mettre au point une stratégie régionale axée sur l'amélioration des mesures socio-sanitaires déployées dans le bassin méditerranéen, et notamment un plan d'intervention multisectoriel définissant les rôles et les besoins spécifiques de chaque pays. Il vise à créer un domaine de communication, de dialogue et d'intégration des « bonnes pratiques » entre pays méditerranéens. Il vise en outre à faciliter le débat multilatéral dans le domaine de la migration et ses implications socio-sanitaires.



Des experts des pays méditerranéens pourront fournir à ce propos des informations actualisées concernant leur domaine et alimenter dans un sens positif les débats portant sur les réponses pouvant être apportées aux problèmes de santé que rencontrent les migrants. Le sujet épineux de la propagation du VIH/SIDA et des autres maladies sexuellement transmissibles au sein de ces groupes fera également partie du débat.

La position centrale de l'Italie dans la région jouera un rôle clé dans le processus d'intégration et dans le renforcement de la migration.

### Formation de formateurs destinée aux fonctionnaires d'administration de la région de Mazovia (Pologne)



Ce projet pilote mis sur pied à l'intention de formateurs contribuera à l'amélioration de l'intégration des migrants dans la région de Mazovia (la première région d'installation de migrants en Pologne) et permettra au Gouvernement polonais de mettre en application des plans d'intégration s'accordant avec les priorités nationales et européennes et avec sa stratégie en matière migratoire. Il préviendra en plus le risque de marginalisation des migrants dans la société polonaise et atténuera la pression qui s'exerce sur les membres de ce groupe pour migrer illégalement en Europe occidentale.





## Intégration par le biais de l'information et de la formation (République tchèque. Hongrie. Pologne. Slovaquie et Slovénie)

Ce projet apporte aux migrants des informations et des services améliorés devant les aider à s'intégrer plus aisément dans leur société d'accueil. Il aide également la population non migrante, et en particulier les fonctionnaires d'administration à se familiariser avec les besoins particuliers des migrants et à se faire une idée de la meilleure façon d'assurer une intégration efficace. Pour y parvenir, le projet propose une stratégie en deux axes.

Le premier volet de cette stratégie met surtout l'accent sur la recherche et l'évaluation des besoins particuliers des migrants dans les pays participants. Cette évaluation est surtout centrée sur l'identification des informations dont les migrants ont besoin pour être efficacement intégrés dans leur société d'accueil, et notamment les caractéristiques culturelles, politiques et sociales du pays concerné, ainsi que les valeurs européennes. Suite à cette évaluation, une information ciblée sera recueillie sous une forme utilisable et distribuée aux communautés de migrants et aux institutions compétentes.

Le second volet doit réunir des représentants de diverses agences des pays participants, ainsi que des experts des anciens États Membres de l'Union européenne lors de deux ateliers de formation de formateurs où seront débattues les meilleures pratiques en matière d'aide à l'intégration concernant notamment l'emploi, l'éducation et l'intégration des migrants dans les communautés d'accueil. Les conclusions et les recommandations de ces ateliers seront réunies dans un document qui sera communiqué aux acteurs pertinents au sein des pays participants à l'occasion de séminaires nationaux qu'organiseront les participants ainsi formés.

